

# **COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CHANTIER**

Du 15 novembre 2018

## **Concernant l'aménagement de la place du Clos**

Le mobilier urbain est en cours de commande. La couleur retenue est le gris anthracite.

La conception du cadran solaire est validée : Il sera implanté dans l'espace herbeux, au centre de la place.

Concernant le chemin du Patrimoine, et afin de satisfaire aux règles de circulation de toute personne, le choix du pavé reste à réaliser, en fonction du surcoût qu'il peut représenter : Pavé de type Napoléon scié ou pavé chinois.

Le jardin botanique sera constitué d'allées en Pouzzolane sur sa totalité, d'une teinte assez claire.

L'allée située devant la place réservée aux personnes handicapées devant la salle du Clos sera prolongée sur la totalité de sa longueur.

Le plan d'étude concernant l'éclairage de la Place devrait être transmis par l'entreprise chargée des travaux lors de la prochaine réunion de chantier.

La noue prévue devant l'école élémentaire sera atténuée et profilée en terrain herbeux.

Madame le Maire

Sylvie BOUCHET BELLECOURT